

Réunion du 26 janvier 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ**

**CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 80

Nombre de votants : 88

L'an deux-mille vingt-six, le vingt-six janvier à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mmes et MM Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÈQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Henri POUTSIS, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, AYALA-BARON Didier, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLEIX, Didier REY, Christian LÉCHIT, Jean-Pierre DUBREUIL, Bernard GOBERT, Francis LARROQUE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Luis Miguel CONEJERO, Emilie DARSAUT, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAUREAU, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Sylvie DARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Laurence MOUSQUES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAUX.

Formant la majorité des membres en exercice.

**ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :**

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Daniel PÉDEPRAT (Pouvoir à Mme Idelette DEMAISON), Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Laurent CHERITI, Nadia GRAMMONTIN, Marlène LE DIEU DE VILLE, Pierre ZIEGLER (Pouvoir à M. Loic COUTRY), Albert LASSERRE-BISCONTE (Pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Joëlle BAYLE-LASSERRE (Pouvoir à Mme Marie DE MORO), Jean-Pierre BOUNINE (Pouvoir à Mme Madeleine PICHAUREAU), Jean-Louis GROUSSET (Pouvoir à M. Emmanuel HANON), Céline LEMBEZAT (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Jean-Jacques SENSEBÉ (Pouvoir à M. Jacques LABORDE), Valérie CAMPAGNE-IBARcq, Maïthé MIRASSOU.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme Bénédicte ALCÉTÉGARAY.

**RAPPORT N° 4 : MOBILITÉS : APPEL À PROJETS "MAI À VÉLO" - ÉDITION 2026****Rapporteur : M. Michel OLIVÉ**

La sensibilisation des habitants au changement de pratique de mobilité est une priorité identifiée par la communauté de communes de Lacq-Orthez sur le Plan de Mobilité Simplifié, le Contrat Opérationnel de Mobilité ainsi que le projet de territoire.

Aussi, en adéquation avec un événement national nommé « Mai à Vélo » qui vise à développer des animations de sensibilisation autour du vélo, il est proposé de renouveler l'édition 2025 et ainsi lancer un appel à projet « Mai à vélo 2026 » sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez. Les événements se tiendront entre le 1<sup>er</sup> et le 31 mai 2026 ou greffé à un événement local en dehors de cette période permettant de toucher un large public (exemples : journées des familles ou autres animations familiales).

Cet appel à projets s'adresse aux porteurs de projets associatifs ou professionnels souhaitant proposer une initiative en faveur de la pratique cyclable sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez : animations, découverte, ateliers ou tout autre évènements cyclables.

⌚ Le public cible :

Les animations proposées devront être gratuites et permettre de toucher une large partie de la population, de toutes catégories sociales, d'âges ou sportives : séniors, jeunes, familles, sportifs, non-sportifs.

⌚ Les enjeux visés :

- découvrir les aménagements cyclables de la communauté de communes de Lacq-Orthez,
- sensibiliser aux avantages économiques, écologiques et/ou sanitaires du vélo,
- (re)mettre en selle et apprendre la circulation à vélo,
- vendre/acheter un vélo d'occasion,
- initier à la réparation des vélos, au marquage,
- encourager une pratique quotidienne du vélo.

⌚ Le règlement de la consultation :

Les candidatures devront utiliser un formulaire type présentant en détail le contenu de l'animation ainsi que le coût dédié. Les dossiers déposés feront l'objet d'une sélection par un jury d'élus au regard des critères retenus pour la sélection du candidat. Un cahier des charges précisant les modalités techniques et financières du règlement de la consultation est annexé.

L'enveloppe maximale définie par la communauté de communes de Lacq-Orthez pour cet appel à projets est de 5 000 €.

☛ Le calendrier de l'appel à projets :

- 2 février 2026 : lancement de l'appel à projets « Mai à Vélo à la communauté de communes de Lacq-Orthez »,
- 4 mars 2026 : date limite de dépôt des dossiers de candidature,
- 3 avril 2026 : annonce des initiatives et prestations retenues,
- 1<sup>er</sup> mai 2026 : lancement des interventions dans le cadre de Mai à Vélo.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- ☛ **d'approuver** les modalités techniques et de financements présentes dans le règlement de la consultation, annexé à la présente délibération,
- ☛ **d'autoriser** son Président à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée  
Pour extrait certifié conforme,  
Le président,




Patrice LAURENT